



## CONFERENCE DE LA CONFEDERATION AFRICAINNE DES AUDITEURS INTERNES

Casablanca, les 27 et 28 juin 2018

-----

### DISCOURS DE MONSIEUR LE WALI

-----

Monsieur le Président de l'IIA Global

Monsieur le Président de la Fédération Africaine des Auditeurs Internes

Monsieur le Président de l'Union Francophone de l'Audit Interne

Monsieur le Président de l'Institut des Auditeurs Internes du Maroc

#### **Mesdames et Messieurs,**

Il m'est particulièrement agréable de m'adresser aux participants à la 5<sup>ème</sup> conférence de la confédération africaine des auditeurs internes organisée sous le thème : « L'audit interne et les approches intégrées au service de la Gouvernance et de la performance ». Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont bien voulu prendre part à cet évènement, en particulier, ceux venus de l'étranger et parmi eux nos amis africains.

L'organisation de cette conférence au Maroc me donne l'opportunité de souligner l'importance que j'accorde à la fonction d'audit interne qui constitue un élément clé d'une bonne gouvernance, indispensable pour la conduite saine des activités, particulièrement au niveau du secteur bancaire et financier.

La dernière crise financière internationale a, en effet, démontré qu'une bonne gouvernance constitue un réel enjeu de stabilité financière et économique.

Elle suppose que les établissements de crédit soient dotés d'un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs, de responsabilités et d'obligations de rendre compte, au niveau non seulement du conseil d'administration mais aussi de la direction et des fonctions gestion des risques, conformité et audit interne.

Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib qui, dès 2001, avait édicté une circulaire requérant des établissements de crédit de se doter d'un dispositif de contrôle interne solide, a révisé ces textes réglementaires en 2007 puis en 2014, pour tenir compte de l'évolution des normes du Comité de Bâle postérieurement à la crise et consolider davantage le dispositif de gouvernance des risques.

Sur un plan global, le cadre réglementaire de la gouvernance bancaire au Maroc définit les rôles, la composition et les modalités de fonctionnement des organes d'administration et de direction. Il fixe également les attentes vis-à-vis des instances clé qui assistent ces organes, en particulier le comité d'audit, la fonction de conformité, la fonction de gestion des risques, la fonction de contrôle permanent et la fonction de l'audit interne.

C'est dans ce cadre que la fonction d'Audit interne constitue une pièce maîtresse du dispositif de gouvernance, en assurant un contrôle périodique et indépendant de l'organe de direction. Elle constitue la 3<sup>ème</sup> ligne de défense du système de contrôle interne et a pour rôle de fournir à l'organe d'administration, à travers le Comité d'audit qui en émane, une assurance quant à l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et des différents niveaux de contrôle. Elle évalue également périodiquement le processus de communication financière, de reportings internes et réglementaires ainsi que le système d'information.

Pour renforcer son indépendance, la désignation du responsable de cette fonction est approuvée par le Conseil d'Administration ou le Comité d'audit. Aussi, la fonction d'audit interne interagit de près avec ce dernier. Elle lui soumet le plan d'audit, lui rend compte régulièrement de l'exercice de sa mission et l'informe de toute anomalie majeure susceptible d'avoir un impact sur l'établissement.

Sur le plan opérationnel, la fonction d'audit interne doit disposer à tout moment et en priorité, des ressources, expertises et moyens techniques nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans le contexte de groupes bancaires, le périmètre d'intervention de la fonction d'audit interne est appelé à être élargi pour couvrir les filiales financières et non financières, tant au Maroc qu'à l'étranger et ce, en coordination avec les instances compétentes de ces filiales.

Ainsi, comme vous le voyez, Bank Al-Maghrib, en tant qu'autorité de contrôle, accorde une grande importance à l'efficacité de la fonction d'Audit interne au sein des établissements de crédit, non seulement parce qu'elle est indispensable à leur sécurité et à leur solidité mais aussi parce qu'elle contribue au maintien d'un processus de supervision bancaire efficient.

En effet, un dispositif de gouvernance sain permet à l'autorité de contrôle de se fier davantage aux processus de gouvernance interne de la Banque et d'alléger ses besoins d'intervention en tant qu'autorité prudentielle.

### **Mesdames et Messieurs,**

Conscient qu'il est important pour une banque centrale, en sa qualité de régulateur, d'être à l'état de l'art en matière de gouvernance, en s'imposant d'abord à elle-même ce qui est exigé des organismes qu'elle contrôle, je voudrais m'arrêter ici sur la fonction d'audit interne au sein de Bank Al- Maghrib.

Dès le lancement du premier plan stratégique de la Banque en 2004, j'ai veillé personnellement à sa mise à niveau conformément aux standards internationaux tels qu'adoptés par l'IIA et aux meilleures pratiques en la matière, tout en accordant les moyens nécessaires (humains, techniques et financiers) lui permettant de s'acquitter pleinement de sa mission.

J'ai suivi de près la dynamique d'amélioration continue du processus d'audit interne notamment en le soumettant régulièrement à des évaluations externes, par des cabinets spécialisés, visant à apprécier sa conformité aux normes internationales. J'ai exigé que ces évaluations soient effectuées tous les trois ans, en ligne avec notre cycle stratégique, bien que les normes préconisent une périodicité de cinq ans. Les résultats de ces évaluations confirment la conformité de notre dispositif d'audit interne aux normes de l'IIA.

Aujourd'hui, j'entretiens une relation de grande proximité avec l'audit interne que je considère « gardien du temple » en matière de contrôle et de maîtrise des risques.

Je m'appuie fortement sur ses conclusions pour identifier les pistes d'amélioration pour une bonne maîtrise des activités de notre Institution et le renforcement de leur performance.

Je tiens à souligner que l'audit interne dispose également d'un accès direct et privilégié à notre Comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Il en assure le secrétariat et le rencontre au moins quatre fois par an, sans la présence du Gouvernement de la Banque. Au vu des comptes rendus de ces réunions, je constate que les débats sont francs et constructifs, permettant d'asseoir une relation de confiance avec les membres dudit Comité.

En matière d'échange et de coopération, facteur clé de la dynamique d'amélioration, l'audit interne de Bank Al-Maghrib est actif au niveau national, via des échanges avec ses homologues dans le secteur financier, et au niveau international, dans le cadre des rencontres organisées par la communauté des banques centrales et des institutions financières internationales. Par ailleurs, nous sommes régulièrement sollicités par des banques centrales, particulièrement celles du continent africain, pour un partage d'expériences ou pour effectuer réciproquement des évaluations par les pairs des fonctions d'audit interne, en ligne avec les normes internationales. Nous sommes fiers de cette coopération Sud-Sud mutuellement bénéfique.

### **Mesdames et Messieurs,**

Votre conférence se propose de traiter des thèmes d'actualité qui revêtent une importance particulière dans le contexte actuel. En effet, près de dix ans après la crise financière, l'environnement bancaire et financier connaît des évolutions majeures marquées notamment par le développement du digital, l'émergence de la fintech ou encore les enjeux de développement durable, en plus des exigences accrues en matière de protection des données à caractère personnel, de lutte anti-corruption et anti-blanchiment de capitaux. Ces nouveaux défis interpellent par l'ampleur et la rapidité des transformations qu'ils induisent, les opportunités qu'ils créent mais aussi les risques qu'ils génèrent.

Il est primordial que l'audit interne, en tant qu'élément central du cadre de gouvernance, comme j'ai eu à l'évoquer au début de mon intervention, s'adapte pour accompagner ces évolutions et nous aider à relever les défis qui sont les

nôtres. Ainsi, au-delà de sa mission d'assurance traditionnelle, qui est fondamentale pour une bonne maîtrise des risques, nous attendons de l'audit interne de renforcer davantage son rôle proactif de « conseiller de confiance » en fournissant des analyses et des points de vue permettant de faciliter les décisions stratégiques. Plusieurs leviers peuvent être considérés à cet effet, et qui ne manqueront pas d'être débattus lors de votre conférence, notamment le renforcement de l'analyse des données, indispensable dans un contexte d'automatisation accrue des processus, le développement de modèles alternatifs de gestion pour plus d'agilité et une collaboration plus forte entre les trois lignes de maîtrise du Système de Contrôle Interne pour gagner en efficacité et en efficience.

Grâce à vos échanges et la qualité des intervenants qui ne manqueront pas de partager avec vous leurs expériences, je reste convaincu que les résultats de la conférence seront à la hauteur des attentes et seront traités avec un grand intérêt par nos différentes Institutions.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention.

**Abdellatif JOUAHRI**

Wali de Bank Al-Maghrib